



Train Nostalgique du Trient

case postale 28 1922 Salvan (VS)

Rapport de gestion de l'exercice 2025



Rapport de gestion 2025

Le rapport de gestion de l'année écoulée va se diviser ainsi :

1. Comité
2. Membres
3. Rapport d'activité
 - a) Recherche de fonds / dons / parrainages
 - b) Révision de la 15 (dernier chantier)
 - c) Certifications et obligations OFT
 - d) Suppression de la voie de raccordement à Martigny
 - e) Transfert des automotrices TNT à Vernayaz
 - f) Matériel TNT au patrimoine cantonal
 - g) Circulations des trains
4. Remerciements

Comité

Le comité s'est réuni à **4** reprises au cours de l'année 2025 pour traiter les affaires courantes et assurer l'avenir de l'association, tant au niveau technique, ferroviaire, administratif et financier. Il y a eu aussi **1** réunion pour créer un Share Point afin de centraliser tous les documents importants, sur conseil de l'OFT.

A noter également, **3** réunions avec TMR SA et la démission « avec effet immédiat » de notre vice-président Anthony EVEQUOZ en date du **24 avril 2025** !

Membres

Au 31.12.2025, notre association comptait **204 membres** après 3 démissions et 3 décès. A noter qu'à la fin de l'année, il y avait encore 7 cotisations non payées.

Bienvenue aux **6 nouveaux membres** qui sont venus grossir nos rangs en 2025.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres afin de maintenir un minimum de 200 membres. Un grand MERCI à tous nos membres pour leur fidélité.

Rapport d'activité 2025

a) Recherches de fonds / dons / parrainages

Mètres de crémaillère

Lancée en 2005 (il y a déjà 20 ans !), la vente « symbolique » de mètres de crémaillère (30 frs/mètre) est reconduite comme toutes les années. Le tronçon à crémaillère entre Vernayaz et Salvan est long de 2643 mètres.

De 2005 au 31 décembre 2025, ce sont **1522 mètres de crémaillère** qui ont été parrainés pour un montant de **45'660 CHF**.

Pour 2025, **68 mètres** ont été parrainés pour un montant total de **2040 CHF**.

Il reste encore **1121 mètres à disposition** !

Dons divers et parrainages

Les petits ruisseaux font les grandes rivières, tous les **dons** sont les bienvenus. En 2025, nous avons récolté divers dons pour un montant de **4697 CHF**.

Comme chaque année, notre traditionnel calendrier TNT a été réédité et tiré à **100 exemplaires (nouvelle formule et nouvel éditeur)**, le but étant d'en tirer un bénéfice de quelques 1200.- CHF, merci aux vendeurs TNT et merci surtout aux acheteurs !

b) Révision de la 15 (dernier chantier)

L'année 2025 a été marquée par la réparation du système « série-parallèle », ayant subi un coup de feu lors des essais au printemps 2024. Merci aux collègues de la technique pour le travail accompli, effectuer les réparations et remonter le système, dont le poids est particulièrement lourd.

Comme il restait encore des finances disponibles, le comité a décidé de procéder à la restauration des tissus des sièges du compartiment de 1^{ère} classe, usé par le temps et troué par des insectes.

Après plusieurs recherches, nous avons trouvé l'entreprise Lugon Garnisseur SA à Martigny. Romain Lugon est un spécialiste en sellerie automobile et moto.

Très compétent dans son domaine, il a accepté notre demande et cela aura été une première pour lui de s'occuper de sièges de train. Le souci a été de retrouver le tissu le plus ressemblant possible pour garder la texture d'époque. TNT ne disposant que de quelques « petits bouts » des tissus d'origine, il a été décidé de prendre un tissu neuf pour une uniformité totale.



Le 15 mars 2025, les bénévoles du TNT ont procédé au démontage des sièges afin qu'ils soient transportés à l'atelier du Garnisseur pour les travaux. Il a fallu également démonter les porte-bagages afin de pouvoir sortir les sièges du compartiment.





Au début de l'été, les sièges complets et tout « neufs » sont revenus chez nous.

Un grand boulot fait avec minutie et soin. Le Garnisseur a posé le tissu neuf sur tous les sièges, les assises et les accoudoirs. Il nous a même réparé le filet d'un porte-bagages qui avait été « grignoté » par une fouine !



Le facture pour ce beau travail d'orfèvre se monte à **26'469 CHF**.
Les sièges seront remontés dans notre automotrice au printemps 2026.

Au niveau des investissements, les frais totaux pour la révision de la 15 se montaient à **226'102. - CHF** au 31.12.2025.

TNT a ainsi bouclé le compte « spécial 15 », avec un décompte et un rapport final à la Loterie Romande, y compris un rapport par un expert-comptable agréé.

c) Certifications et obligations OFT

Nouvelle directive pour les trains historiques roulant sans système de sécurité et de contrôle de la marche du train

Dès le 1^{er} janvier 2016, l'OFT a édité une nouvelle obligation mentionnée ci-dessus et bien entendu le TNT est concerné, faute de quoi, plus possible de rouler. Au niveau du TNT, nous avons établi une analyse de risques pour le parcours Martigny - Vernayaz avec approbation écrite des TMR, propriétaires du réseau.

Le **30.01.2025**, la demande officielle a été envoyée à l'OFT avec tous les papiers et le feu vert des TMR. Comme notre certificat de sécurité n'a pas été validé, la demande nous a été retournée, sans facture, heureusement.

Renouvellement de notre certificat de sécurité

Le renouvellement du certificat de sécurité, obtenu en 2019, et valable jusqu'au 9 février 2025, devait se faire quatre mois avant l'échéance. La demande a été faite dans les temps, et envoyée le **9 octobre 2024**.

Malheureusement, le renouvellement de celui-ci a été refusé, plusieurs points de convergences étant incomplets et surtout ne répondaient pas aux attentes imposées.

Le président et le chef de dépôt se sont déplacés à Bern, dans les bureaux de l'OFT en date du 20 janvier 2025. Le but étant d'avoir des explications, des éclaircissements sur le refus du renouvellement de notre certificat de sécurité, afin de savoir sur quelles pistes d'amélioration il est nécessaire de travailler. Trois représentants de l'OFT étaient présents et ils ont répondu à nos questions. TNT est sur la bonne voie mais demande une bonne remise à jour selon les nouvelles obligations.

Est-il possible d'avoir une dérogation pour rouler en 2025 ? La réponse est non et depuis le 10 février 2025, TNT ne peut plus rouler du tout en ligne, ni dans et autour du dépôt. Sur leurs conseils, pour éviter des frais d'émoluments, nous avons retiré notre demande d'octobre 2024, évitant ainsi de recevoir une facture pour l'analyse des documents.

Il nous a été aussi proposé d'étudier, analyser si TNT veut continuer de rouler sous sa propre responsabilité ou sous l'égide d'une autre entreprise officielle. Le mieux serait de rouler sous le certificat de sécurité TMR, car nous roulons exclusivement sur leur ligne.

Affaire à suivre, TMR a été informé de la situation et TNT va se remettre au boulot. Sachez que le président (et le vice-président démissionnaire), principaux acteurs de ce certificat, ne souhaite plus s'occuper de ce dossier et de nouvelles forces sont recherchées. Le chef de dépôt nous a proposé de faire jouer ses relations pour 2026.

d) Suppression de la voie de raccordement à Martigny

Pour rappel, TNT avait fait opposition à la suppression de la voie de raccordement, lors des travaux TMR prévu en automne 2025. L'opposition avait été envoyée à l'OFT le 25 mars 2024. La procédure officielle des oppositions s'est terminée le 12 août 2024. Une décision finale devait être rendue par l'OFT pour le printemps 2025.

Entre temps, plusieurs réunions constructives ont eu lieu entre TMR et TNT avec des projets de contrats de location de deux voies à Vernayaz, pour garer nos véhicules. Plusieurs propositions des deux parties ont été étudiées et le projet de contrat modifié plusieurs fois.

Le 12 février 2025, la variante officielle du contrat de location TMR est finalisée avec la location des voies 7 et 8 à Vernayaz, y compris un petit local de 17 m² situé au bout des 2 voies. Le prix est défini pour la location totale des quelques 407 m² (voies + local). A noter, un important mécénat de la part de TMR SA, montrant une volonté de soutenir TNT, tout en étant conscient de notre situation particulière.

En date du 21 avril 2025, importante et longue réunion de comité TNT. Ayant reçu des avis favorables des conditions à Vernayaz par les membres TNT à l'AG du 29 mars, les membres présents du comité, après analyse, longue discussion, ont décidé de retirer l'opposition. Également en lien avec la problématique du non-renouvellement du certificat de sécurité et la nécessité absolue de trouver une relation constructive avec TMR.

Anthony, notre vice-président (absent ce soir-là) n'ayant pas du tout validé notre décision collégiale a présenté sa démission sur le champ, du poste de vice-président et de chef d'exploitation. Sa lettre de démission est datée du 24 avril 2025.

Le but de la décision du retrait de l'opposition était d'aller de l'avant, aussi bien pour le TNT lui-même que pour la relation avec les TMR. Nous avons besoin d'eux, nous travaillons avec eux et surtout, si nous voulons continuer à exister et à rouler, nous devons être en bons termes avec eux et faire des concessions.

La Direction TMR et la division Infrastructure TMR ont été avisés et nous ont remercié chaleureusement de notre décision. Un nouveau rendez-vous a eu lieu le 3 juin 2025 pour concrétiser le déménagement de nos véhicules à Vernayaz.

Les relations étant devenues plus détendues, TNT a obtenu que le contrat de location à Vernayaz soit fait pour une durée minimale de 5 ans (et non annuelle comme au début) et une demande de partenariat/synergie souhaitée entre les 2 entités.

TMR nous informe que la ligne Martigny-Salvan (travaux de la gare de Martigny) sera fermée dès le 7 octobre et que nous devons déménager nos véhicules avant cette date.

e) Transfert des automotrices TNT à Vernayaz

Ayant appris dans le courant de l'été, qu'une partie des travaux en gare de Martigny, allait commencer dès le 15 septembre (démontage de la voie 2 et de la ligne de contact), TNT a sollicité un nouveau rendez-vous. Celui-ci a été fixé au 8 août.

Le sujet principal était justement le déménagement de nos véhicules à Vernayaz. N'ayant plus l'autorisation de rouler, TNT a demandé à TMR d'en prendre la responsabilité. Chose acceptée par l'OFT à titre exceptionnel.

TMR est venu prendre les mesures de tous les bandages, de tous les véhicules TNT et défini les conditions d'exploitation pour ce transfert. Date fixée au 2 septembre 2025. Entre temps, TMR a déjà reçu trois nouvelles rames Z890 et il ne reste plus de place dans les dépôts de Vernayaz. Les quatre autres rames devant arriver d'ici fin 2025 !

Une nouvelle discussion s'engage avec TMR. Initialement, il était prévu que TNT transfère ses 2 automotrices (15-32), ses 2 voitures (74-75) et le wagon 115. TMR devait déménager la voiture à rideaux (21) de la remise de la maison de la musique. Mais pas de place à Vernayaz pour ses 6 véhicules à cause des nouvelles rames.

Après entente réciproque entre TMR et TNT, seront transférées uniquement les deux automotrices TNT par le rail. Dans un premier temps, elles seront garées sur la voie 2 du dépôt de Vernayaz.

TMR s'est engagé à transférer par la route, tous les autres véhicules dès que la place sera faite à Vernayaz, avec le départ des Z800. Ceci a été englobé dans le budget des travaux de la gare de Martigny.

Entre temps, les autres véhicules resteront dans le dépôt TNT à Martigny. TNT a fait une proposition à TMR, de garer la voiture à rideaux Ct 21 chez nous.

Un contrat de stationnement pour nos deux automotrices a été établi entre TMR et TNT. Suite à la proposition TNT de garder la 21 chez nous, TMR laisse tomber la facturation de l'emplacement à Vernayaz, pendant cette période intermédiaire.





Le 2 septembre, sous la responsabilité TMR, avec du personnel TMR, Steve et votre serviteur, effectuent les manœuvres suivantes à Martigny :

- sortir la 15 du dépôt et rentrer les wagons Gk 121 et X301
- sortir la voiture à rideaux Ct 21 de la remise de la maison de la musique et la garer dans notre dépôt (devant les deux wagons)
- crocher ensemble la 15 et la 32 pour le futur transfert sur Vernayaz
- garage de nos deux automotrices sur la voie 2 du dépôt TMR à Vernayaz

La 15 a été remorquée par la 32. N'ayant pas pu faire des nouveaux essais en ligne en 2025, par sécurité, elle n'a pas été utilisée comme véhicule de traction.

En date du 18 septembre 2025, la ligne de contact a été démontée sur la place de la gare, sur la voie 2 en gare et la voie allant jusqu'à la halle marchandises CFF.

La ligne de contact du TNT a également été entièrement démontée par l'entreprise, mandatée par les TMR. A noter que ces travaux n'ont rien coûté au TNT. Après 30 ans d'activité, TNT n'est plus sous tension et plus raccordé au réseau !



f) Matériel TNT au patrimoine cantonal

Après les démarches lancées depuis des années, TNT a transmis un dossier de demande le 13 octobre 2024, dans l'objectif d'officialiser le statut historique de notre matériel roulant et de lui offrir une protection supérieure en cas de menace.

Celui-ci a été examiné par la commission cantonale le 9 décembre 2024.

Un expert externe a été mandaté et il est venu sur place faire une visite de notre dépôt, de notre matériel roulant, de nos locaux et archives en date du 12 février 2025.

Par chance, celui-ci a été sous-directeur du musée des Transports à Luzern, il est également actif dans de nombreuses associations ferroviaires en Suisse. Le contact a été très facile, votre président et le vice-président ont été convainquants, et après un repas partagé en commun, un voyage sur la ligne jusqu'à Châtelard, l'expert a rédigé un joli rapport de 10 pages !

Ce rapport a été soumis la commission culturelle et la décision finale, signée par Mathias Reynard, est arrivé le 23 juillet 2025 avec le texte suivant :

« sauvegarde du patrimoine ferroviaire, technique, touristique du chemin de fer Martigny-Châtelard (matériel roulant unique et archives de la ligne) figure dès à présent dans le recensement du patrimoine culturel d'intérêt cantonal ».

Après quasi 30 ans d'activité et de travail, une belle reconnaissance pour le TNT, mais également une fierté de savoir que le matériel historique du MC est classé et reconnu.

Merci aux personnes de confiance qui sont intervenues en notre faveur et merci à mon chef pour son intervention auprès du conseiller d'Etat !

En date du 23 septembre 2025, visite sur place de Mme Jasmina Cornut, conseillère du patrimoine culturel. Très impressionnée par notre collection, elle a fait un rapport, qui doit passer en commission en février 2026.

Elle a présenté une convention entre le canton et le TNT, qui sera signée par les deux parties.

Comme il y a 3 véhicules « historiques » (Xrot 202 vieux rotatif, tombereau Ek 153 et la voiture à rideaux 21) qui sont encore dans l'inventaire TMR, ceci doit encore être éclairci avant la signature de la convention.



g) CIRCULATION ET VISITES en 2025

- 25 février Apéro pour le départ en retraite du chef du service voyageurs CFF de la gare de Martigny, qui était également le chef de votre serviteur. Bonne ambiance cheminote avec env. 30 personnes
- 6 avril Assemblée générale de l'association ASD 1914 d'Aigle dans nos locaux. Apéro et visite puis raclette organisée par TNT. Ambiance chaleureuse avec la présence de 25 personnes.
- 15 juin Sortie de l'amicale Volantaris regroupant les sergents-majors, les colonels et les commandants de corps du Valais (25 personnes). Visite et cafés-croissants servis dans nos locaux
- 10 juillet Association ATCS regroupant des cheminots CFF retraités en sortie (20 personnes). Visite et apéro dans nos locaux.
- 9 août Sortie annuelle du Club des Chiens du Chablais se rendant dans la vallée du Trient par le train. Visite et apéro dans nos locaux pour 15 personnes
- 2 septembre Transfert des automotrices 15 et 32 au dépôt TMR de Vernayaz, sous la responsabilité de TMR, étant donné que TNT n'avait plus les autorisations de rouler depuis le 10 février 2025.
- 30 octobre Apéro de départ à la retraite d'un mécanicien TMR (20 pers.)



TNT était présent au Marché de Noël de Salvan du 6 décembre 2025.

Stand tenu par votre serviteur et son épouse. Belle visibilité, ambiance chaleureuse, et des ventes pour 400 frs !

Remerciements

Un grand MERCI à tous nos bénévoles de plus en plus nombreux, qui sacrifient régulièrement leur temps libre pour nous aider.

Ils mettent toutes leurs forces et compétences dans les travaux à réaliser dans une ambiance sympa. Nous en sommes ravis et reconnaissants.

Un merci à tous nos chers membres pour votre soutien et votre fidélité qui nous procurent la motivation encore et toujours.

Merci également à tous ceux qui nous soutiennent financièrement et moralement.
Merci à tous les généreux donateurs, à nos fidèles sponsors et institutions.

Merci à la direction TMR, aux employés du Mont-Blanc Express pour leur collaboration, ainsi qu'aux communes et offices du tourisme de Martigny et la vallée du Trient pour leur fidèle soutien et leur confiance.

Le président de l'association :
François JACQUIER



Train Nostalgique du Trient

Rapport financier 2025

1. Comptes d'exploitation

<i>Produits</i>	2024	2025	Budget 2026
Cotisations	10'650	10'500	10'500
Dons	5'896	4'729	4'000
Circulations train-rétro et manifestations	2'780	1'855	1'000
Boutique	1'843	2'015	3'000
Produits divers	1'825	785	100
Total produits	22'994	19'884	18'600
<i>Charges</i>	2024	2025	Budget 2026
Entretien et maintenance	2'957	6'256	3'000
<i>Entretien et rénovations - infrastructures</i>	2'957	60	2'000
<i>Maintenance véhicules</i>	-	6'176	1'000
<i>Entretien et maintenance divers</i>	-	20	500
Outillage et fournitures	801	304	1'000
Charges pour trains rétros	2'519	1'396	6'000
Charges pour boutique	2'439	1'014	1'500
Frais généraux d'exploitation	9'421	8'616	9'350
<i>Loyer</i>	2'000	2'000	2'000
<i>Assurances</i>	1'621	1'614	1'700
<i>Frais d'exploitation dépôt-atelier</i>	2'094	1'902	1'800
<i>Promotion, publicité</i>	504	346	700
<i>Frais administratifs divers</i>	2'560	1'924	2'500
<i>Cotisations à des tiers</i>	450	650	450
<i>Frais bancaires</i>	193	181	200
Avenir dépôt Martigny - déménagement Vernayaz	-	-	2'000
Total charges	18'137	17'587	22'850
RESULTAT DE L'EXERCICE	4'857	2'296	-4'250

2. Etat du patrimoine

	2024	2025
Postfinance Compte Courant	1'765	1'541
Raiffeisen c/c exploitation	31'518	13'350
Raiffeisen compte épargne	203'923	204'118
TOTAL DES LIQUIDITES	237'205	219'009

3. Fonds affectés au bilan

	2024	2025
Fonds Projet rénovation automotrice 15	20'293	-
Fonds Projet rénovation bandages voitures et wagons	25'000	25'000
Fonds L. Gianadda - pérennité du TNT	50'000	50'000
TOTAL DES FONDS AFFECTES AU BILAN	95'293	75'000

4. Suivi des projets spécifiques

REVISION DE L'AUTOMOTRICE 15

Dépenses cumulées par année, pour la révision de l'automotrice 15:

	<i>CHF</i>
2011	7'489
2012	20'015
2013	104'443
2014	5'413
2015	32'439
2016	1'110
2017	11'759
2018	17
2019	956
2020	96
2021	8'011
2022	169
2023	6'578
2024	1'139
2025	26'469
Total	226'102

RENOVATION BANDAGES VOITURES ET WAGONS

Dépenses cumulées par année, pour la rénovation des bandages des voitures et wagons:

	<i>CHF</i>
2023	-
2024	-
2025	-
Total	-